



EXPO-CHAMPS

Présenté par
Financement agricole
Canada



26 AU 28 AOÛT 2025



26^e
ÉDITION

MANUEL DE L'EXPOSANT

expo-champs.com

BIENVENUE À LA 26^E ÉDITION D'EXPO-CHAMPS

Nous sommes enthousiastes à l'idée de vous retrouver les 26, 27 et 28 août prochains pour le plus grand événement agricole à ciel ouvert au Québec.

Cet incontournable rendez-vous d'affaires unit notre équipe à la vôtre pour offrir à nos visiteurs une expérience unique dans le monde de l'agriculture québécoise.

C'est au beau milieu d'une terre agricole que prend vie Expo-Champs. L'instant de quelques jours, l'événement vous permet de vous positionner comme des chefs de file aux yeux d'une clientèle qualifiée. C'est une occasion en or de leur présenter vos produits, vos services et introduire vos nouveautés dans un marché en pleine croissance.

L'événement vous offre une terre fertile où faire germer des liens de confiance propulsés par le contact humain et votre présence à Expo-Champs fait de vous des acteurs de changement.

Notre équipe souhaite vous accompagner dans cette aventure en mettant le présent manuel à votre disposition pour faciliter vos démarches en vue de votre présence à l'événement. Il recense de nombreuses informations pratiques qui vous permettront de bien planifier votre participation et votre rayonnement.

Nous sommes heureux de vous compter parmi nous pour cette 26^e édition.

L'équipe d'Expo-Champs



TABLE DES MATIÈRES

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- 5 Renseignements généraux
- 8 Normes et règlements d'Expo-Champs
- 8 Emplacements
- 11 Assurances, responsabilités et paiement

2. OUTILS DE PLANIFICATION

- 13 Dates limites et fournisseurs officiels
- 17 Services aux exposants
- 18 Accueil des exposants
- 18 Manutention – Entrée et sortie des exposants
- 20 Restauration
- 20 Hébergement
- 21 Stationnement et navettes

3. OUTILS DE VISIBILITÉ

- 23 Visibilité augmentée
- 23 Essai libre sur votre terrain
- 23 Nouveautés à présenter
- 24 Recruteurs
- 24 Organiser un événement
- 24 Plan de visibilité
- 25 Conseils pour maximiser votre participation



1

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Cette section répondra à toutes vos questions concernant où, quand et comment. En un coup d'œil, vous serez en mesure de vous mettre à jour pour l'événement et de bien planifier votre présence.

Que ce soit votre première ou à votre dixième participation en tant qu'exposant, que vous cherchiez des idées pour vous renouveler ou que vous ayez des questions supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Un membre de notre équipe se fera un plaisir de vous répondre. Toute l'équipe d'Expo-Champs est là pour vous.

infosalon@sash.ag



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Personnes ressources principales

RELATION AUX EXPOSANTS	Karine Vézina, 450 768-9941* infosalon@sash.ag *Messagerie vocale
PARTENARIATS	Michel Bienvenue, 450 768-9934 mbienvenue@sash.ag
GESTION DE L'ÉVÉNEMENT	Sonia Fortin, 450 768-9936 sfortin@sash.ag
CHAPITEAUX, HORAIRES DE MONTAGE/DÉMONTAGE ET SÉCURITÉ	Mathieu Riendeau mathieu@planesolutions.ca Camille Desmarais camille@planesolutions.ca
COMMUNICATIONS & MARKETING	Eliane Tremblay-Moreau, 450 768-9937 etmoreau@sash.ag
LOGISTIQUE	Jasmin Fréchette, 450 768-9928 jfrechette@sash.ag
BILLETTERIE	Gina Poirier, 450 768-9931 gpoirier@sash.ag

DATES DE L'ÉVÉNEMENT ET HEURES D'OUVERTURE AUX VISITEURS

Mardi 26 août 2025 – 8 h 30 à 17 h

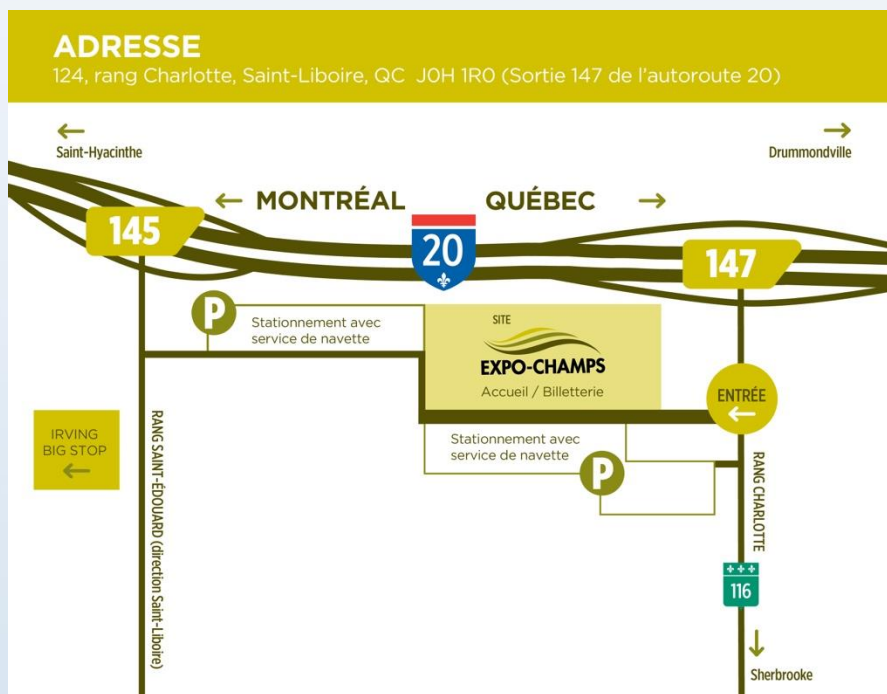
Mercredi 27 août 2025 – 8 h 30 à 17 h

Jeudi 28 août 2025 – 8 h 30 à 16 h

HORAIRE DES EXPOSANTS

MONTAGE	ÉVÉNEMENT	DÉMONTAGE
Horaire fourni par courriel à la mi-juillet.	Mardi 26 août – 6 h 30 à 20 h Mercredi 27 août – 6 h 30 à 20 h Jeudi 28 août – 6 h 30 à 20 h	Jeudi 28 août – 17 h à 20 h Vendredi 29 août – 7 h 30 à 11 h

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX



Lieu de l'exposition

ACCÈS AU SITE DE SAINT-LIBOIRE PAR LES EXPOSANTS

Sortie 147 de l'autoroute 20 (direction Upton)

Contact d'urgence : Sonia Fortin - sfortin@sash.ag – 450-768-9936

Bureau administratif et facturation

Société d'Agriculture de Saint-Hyacinthe

2670, avenue Beauparlant, Saint-Hyacinthe, Québec, J2S 4M8

450 771-1226 – infosalon@sash.ag

<https://expo-champs.com>

Plan de base du site d'Expo-Champs

L'événement se déroule dans un champ qui longe l'autoroute 20. L'électricité a été installée et centralisée sur le site afin de permettre aux exposants de bénéficier de ce service durant l'événement (\$). Les toilettes sont temporaires et aucune source d'eau permanente n'est disponible.

Pour consulter le plan de site 2025, voir le [Portail des exposants](#). À noter que celui-ci est sujet à changement à tout moment.

SVP toujours valider votre numéro d'espace avec le plan de site de l'année en cours. Des changements peuvent avoir été apportés.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Inclusions avec la location d'un emplacement

Les frais d'administration de 250\$ incluent :

- L'inscription et la gestion du formulaire de location d'espace
- L'inscription à la liste des exposants dans le Guide officiel d'Expo-Champs publié dans La Terre de chez nous
- L'inscription de l'entreprise sur la liste des exposants en ligne sur le site internet d'Expo-Champs
- Des outils facilitateurs à votre participation (manuel des exposants, infolettres, portail des exposants, etc.)
- Des tarifs préférentiels avec des fournisseurs de services qualifiés
- Le chargement/déchargement de vos équipements sur site par chariot élévateur (selon horaire fourni)
- Une campagne médiatique massive
- Un système de billetterie en ligne optimisé
- Un code de réduction unique à votre entreprise pour inviter vos clients à l'événement
- Un service de sécurité avant et pendant l'événement
- Un service de navettes, de stationnement sur place et de stationnement alternatif.

*Les frais d'administration ne sont pas remboursables.

Spécifications selon le type de kiosque

TYPE DE KIOSQUE	INCLUSIONS	EXCLUSIONS
Sous le Grand chapiteau et le Petit chapiteau	• Emplacement sous un chapiteau • Sol en gravier • Électricité (une prise 15 amp/120 volts) • Internet sans fil • Billets de courtoisie*	• Rideaux • Revêtement de sol • Ameublement • Matériel et équipement
Tout autre type de kiosque	• Sol en gazon • Allée de façade en gravier ou en gazon (selon le positionnement) • Billets de courtoisie*	• Chapiteau • Rideaux • Revêtement de sol • Électricité • Ameublement • Matériel et équipement • Internet

*Le nombre de billets de courtoisie inclus avec la location est déterminé par la superficie de l'espace loué. Un seul type de billet, valide pour 3 jours, vous sera fourni pour votre équipe et vos clients.

NORMES ET RÈGLEMENTS

Emplacement

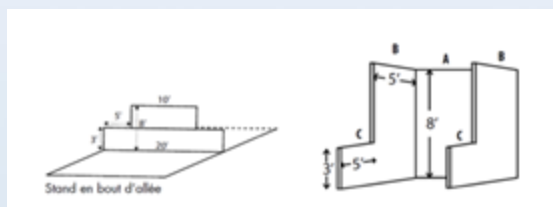
* Pour plus d'informations, veuillez vous référer aux [règlements de l'événement](#).

Droit de vue des kiosques dans les Grand et Petit chapiteau et sur les terrains de moins de 50' de façade

Dans le but de ne pas obstruer la vue des kiosques adjacents, il vous est demandé de respecter les normes établies ci-dessous. Afin de faciliter le droit de vue de chaque espace, les 5 premiers pieds des cloisons de côté ne doivent pas dépasser 3 pieds de hauteur.

Dimensions pour les kiosques de 10 x 10 sous le Grand et le Petit chapiteau (voir diagramme)

- A. Cloison arrière : largeur 10', hauteur 8'
- B. Cloison de côté (arrière) : largeur 5', hauteur 8'
- C. Cloison de côté (avant) : largeur 5', hauteur 3'



Enseignes, bannières et animation au kiosque

Les enseignes, les bannières et l'animation doivent être contenues dans le périmètre de votre emplacement. Aucun équipement ni animation ne doit excéder les limites du kiosque ni déranger les kiosques voisins. Pour une question de sécurité, les allées doivent demeurer libres à la circulation des visiteurs. Pour le respect de chaque exposant, aucune animation bruyante ne sera autorisée.

*Affichage sur le mur mitoyen sous le Grand chapiteau et le Petit chapiteau permis seulement sur le côté intérieur de votre kiosque à la condition que les murs (visibles chez vos voisins) soient propres et esthétiques, sans logo ou identification quelconque (valide pour les murs de votre kiosque et pour l'affichage au-delà de 8 pi).

Tentes instantanées

Puisque le site est exposé à de grands vents et pour des raisons de sécurité, les installations temporaires telles que des tentes instantanées (Easy-up up ou pop-up) doivent être démontées chaque jour. Si vous ne souhaitez pas démonter la structure, il vous faudra obligatoirement retirer la toile de toiture à la fin de chaque jour. L'usage de piquets pour maintenir l'installation au sol n'étant pas suffisant, il est obligatoire d'installer des poids aux quatre coins de l'abri pour le maintenir au sol. Expo-Champs se dégage de toutes responsabilités encourues par l'envolée d'une tente instantanée sur le site et n'assumera en aucun cas les frais encourus par un bris à des équipements ou machineries.

Si vous préférez vous munir d'installations permanentes tel un chapiteau, veuillez vous référer à la section « fournisseurs ».



NORMES ET RÈGLEMENTS

Parcelles

À compter **du 28 juillet 2025**, il est permis d'installer des panneaux d'affichage sur les parcelles de semenciers. Toutes les infrastructures, affichages ainsi que les récoltes doivent être récupérés et effectués avant le **26 septembre 2025** pour permettre l'exécution des travaux d'automne au champ.

Installations électriques

Prendre note qu'en raison des particularités de notre site, il est possible que des installations électriques traversent votre espace de manière à desservir adéquatement d'autres exposants.

Si vous prenez la décision de tondre la pelouse de votre emplacement par vos propres moyens et votre tondeuse, il vous faudra être extrêmement prudent et prendre garde aux câbles électriques pouvant se trouver sur le sol de votre espace locatif. Il se pourrait que le courant soit déjà branché et de grands risques d'électrification et autres blessures causés par l'électricité ou le feu sont possibles. Expo-Champs ou son fournisseur en électricité ne pourra en aucun cas être tenu responsable d'un incident qui surviendrait aux suites du passage d'une lame de tondeuse à gazon sur les câbles électriques branchés ou non.

Entretien ménager

Durant la journée, un entretien des allées publiques est maintenu. Tous les soirs, un nettoyage complet des allées est effectué.

Le nettoyage de l'intérieur du kiosque est sous la responsabilité de l'exposant. Celui-ci doit déposer ses rebuts dans les poubelles chaque soir, à la fermeture du site aux visiteurs. Des bacs à déchets seront disposés en nombre suffisant pour conserver le terrain d'exposition propre.

Entretien ménager au démontage

Chaque terrain d'exposition doit être libéré de déchets et autres matériaux d'aménagement paysager (ex : plantes, paillis de cèdre, paille, ripe, etc) **lors du démontage**. Advenant le cas où le personnel d'Expo-Champs doit déployer des efforts supplémentaires pour nettoyer votre espace locatif, des frais de 125 \$/h vous seront facturés pour couvrir ces opérations.

Personnel requis au kiosque

L'exposant doit maintenir son kiosque ouvert et le doter d'un personnel suffisant durant les heures d'exposition. Quelqu'un doit être en poste au moins 15 minutes avant l'ouverture des portes et la présence en poste est obligatoire jusqu'à la fermeture de l'événement aux visiteurs. Pour le respect des visiteurs, **il est strictement interdit de fermer ou de retirer son kiosque avant la fin de l'exposition**, à moins que le promoteur n'en décide autrement.

Utilisation de véhicules sur le site

Les exposants et transporteurs sont tenus de circuler dans les rues en tout temps. Ils sont tenus d'éviter de passer ou d'utiliser le terrain d'un autre exposant, notamment lors du montage et démontage du site.

Si un exposant doit transporter du matériel à son emplacement avec son propre véhicule, il doit le faire entre 7 h et 8 h le matin ou après 17 h le soir. Aucun camion ou voiture ne sera autorisé à circuler sur le site durant les heures d'ouverture au public.

Seuls les véhicules motorisés fournis par les fournisseurs officiels d'Expo-Champs sont autorisés à circuler sur le site pendant l'événement. À noter qu'il est par ailleurs interdit de sortir de l'aire d'exposition avec les voitures de golf. Les locuteurs de voitures de golf doivent se référer aux règlements de location. Les exposants s'engagent à se conformer à ces règlements. En cas de non-respect, des sanctions seront appliquées et Expo-Champs, Mobilicab ou l'équipe de sécurité sur le site seront en droit de révoquer la location sans préavis.

Le promoteur se réserve le droit d'interdire l'accès à l'aire d'exposition aux véhicules (camions, voitures, voitures de golf non fournies par le fournisseur officiel, trottinettes, etc.) en tout temps.



NORMES ET RÈGLEMENTS

Sous-location des emplacements

La sous-location des emplacements est strictement interdite. Pour partager un emplacement, vous devez obtenir préalablement l'autorisation écrite d'Expo-Champs, laquelle sera à l'entière discrétion de celui-ci.

Sollicitation et matériel publicitaire

Ces activités sont permises seulement dans votre emplacement. Elles sont interdites dans les allées, les restaurants, les stationnements, la billetterie ou dans tout autre kiosque.

La distribution d'échantillons, de souvenirs, de matériel publicitaire ainsi que la sollicitation commerciale ne doivent se faire qu'à l'intérieur des limites de votre emplacement. Il est strictement interdit de distribuer du matériel publicitaire, que ce soit par les exposants ou tout individu ou organisme indépendant sans l'autorisation d'Expo-Champs. L'interdiction de distribution s'étend aux stationnements du site et des environs (ex : pare-brise des véhicules dans les stationnements et dans les rues avoisinantes).

Offrir de la nourriture ou des breuvages aux visiteurs

Si un exposant souhaite offrir des breuvages ou de la nourriture aux visiteurs, il doit au préalable obtenir l'autorisation d'Expo-Champs et faire affaire avec le traiteur désigné par l'organisation.

Expo-Champs est le fournisseur exclusif pour la distribution des boissons, qu'elles soient alcoolisées ou non. Détenant un permis de réunion de la RACJ, notre organisation est responsable de la régulation de l'alcool sur le site.

L'exposant peut proposer des produits en format dégustation (contenants de 2 oz maximum), à l'exception des boissons alcoolisées, sans nécessiter d'autorisation. Cependant, la distribution d'échantillons alimentaires contenant des allergènes, tels que des arachides ou des noix, est strictement interdite. Toute personne distribuant de tels échantillons sera tenue responsable en cas d'incident lié à une allergie. Expo-Champs décline toute responsabilité à cet égard.

Règlements CNESST – travaux en hauteur (montage)

Selon la CNESST, tout travailleur œuvrant à plus de 3 m de hauteur doit être protégé efficacement contre une chute. L'employeur de celui-ci a l'obligation de s'assurer que le travailleur exécute son travail en étant protégé contre les chutes (ex : vérification à savoir si le travailleur porte son harnais de sécurité, s'il utilise les équipements prévus, etc). Lorsque l'inspecteur de la CNESST constate une situation dangereuse, tel un travailleur en danger de chute, il se doit d'intervenir.



NORMES ET RÈGLEMENTS

Assurances, responsabilités et paiement

Pour plus d'informations, veuillez vous référer aux règlements de l'événement.

Assurances

Chaque exposant doit se munir d'une police d'assurance responsabilité civile d'une valeur minimale de 2 000 000 \$ qui couvre la période de montage, de démontage et de l'événement d'Expo-Champs. Un document valide devra être acheminé à comptabilite@sash.ag par courriel avant l'événement, tel que stipulé dans les « Règlements ». Expo-Champs ne sera pas responsable de blessures aux individus, de pertes ou dommages causés aux produits, aux kiosques, aux outillages, de détérioration par le feu, des accidents, de vols ou autres causes occasionnées durant votre séjour sur le site de l'événement. L'exposant est également responsable de ses produits et équipements dès le montage de son emplacement jusqu'à son départ du site via son assurance de biens.

Annulation pour force majeure

Si Expo-Champs se voit forcé d'annuler son événement ou ne peut permettre à l'exposant de prendre possession de l'espace qu'il a loué, pour motifs hors de son contrôle (guerre, feu, grève, désobéissance civile, conditions climatiques, lock-out, désastres naturels ou autres), Expo-Champs sera exonéré de tout blâme et de toute responsabilité.

Sécurité

Un service de sécurité est assuré sur le site de l'événement par Expo-Champs, 24 heures sur 24 du 19 au 29 août 2025 à midi. Des précautions raisonnables sont prises pour assurer la protection de la propriété. Expo-Champs ne peut toutefois garantir ni la sécurité des personnes, ni la protection des biens. Ni le propriétaire des lieux, ni Expo-Champs, ni les entrepreneurs chargés de la prestation de service ne peuvent être tenus responsables de la perte, du vol ou de l'endommagement de biens entreposés, en transit à l'arrivée ou au retour, où se tient Expo-Champs.

Acquittement des comptes

Les exposants doivent respecter les modalités de paiement indiquées sur le contrat qu'ils ont signé. **Les exposants ne seront admis sur le site d'exposition que s'ils ont déjà acquitté les sommes dues à Expo-Champs.**

Droit de premier refus pour la prochaine édition

Si vous étiez un exposant présent à la dernière édition de l'événement, vous avez jusqu'au **1er avril 2025 à 23h59** pour vous prévaloir de votre droit de premier refus et bénéficier du tarif préférentiel. Si vous n'avez pas soumis votre formulaire avant cette date en passant par le lien du contrat envoyé par courriel, Expo-Champs se réserve le droit de louer l'emplacement qui vous était réservé jusqu'à la date ci-haut à un autre exposant qui est en attente et ce, même si vous occupiez l'emplacement depuis plusieurs années. Le **tarif régulier s'appliquera également à compter du 2 avril 2025.**

Utilisation de drone

Dans le but d'assurer la sécurité sur le site, **il est interdit d'utiliser un drone à Expo-Champs** sans avoir en votre possession un Certificat d'opérations aériennes spécialisées (COAS) valide **ainsi qu'une autorisation écrite du promoteur.**



2

OUTILS DE PLANIFICATION

L'équipe d'Expo-Champs a à cœur le rayonnement de chacun de ses exposants. Vous trouverez dans les prochaines pages, toutes les informations dont vous aurez besoin pour bien planifier votre présence à l'événement.

Cette section contient une liste de fournisseurs officiels qui ont l'habitude d'être de pair avec notre organisation et qui ont également votre réussite à cœur.

Tous les bons de commande sont disponibles sur notre site Internet :

<https://expo-champs.com/portail-des-exposants/>



DATES LIMITES ET FOURNISSEURS OFFICIELS

Utilisez cette liste de contrôle tel un guide pour connaître la date limite des tarifs préférentiels offerts par certains fournisseurs pour la réservation des différents services. En les commandant à l'avance, vous économiserez sur le montant total de vos réservations.

Vous trouverez les bons de commande sur le portail des exposants : <https://expo-champs.com/portail-des-exposants/>

FAIT	DATES LIMITE	SERVICES	COORDONNÉES	NOTES
☐	13 juin	Démonstartions et essais libres	Promoteur Jasmin Fréchette 450 768-9928 jfrechette@sash.ag	
☐	4 juillet	Nouveautés – remise des textes et photos	Promoteur Eliane Tremblay-Moreau 450 768-9937 etmoreau@sash.ag	
☐	4 juillet	Chapiteaux et planchers	Mathieu Riendeau Mathieu@planesolutions.ca	Après le 4 juillet, le tarif régulier s'appliquera et les quantités disponibles sont limitées, jusqu'à épuisement des stocks. Le chapiteau doit être complètement libéré le 28 août à 18 h.
☐	31 juillet	Publicité dans le Guide officiel publié par La Terre de chez nous	Département de la publicité 450 679-8483 pub@laterre.ca	Un représentant de La Terre de chez nous vous contactera pour connaître votre intérêt.
☐	1er août	Recruteur	Promoteur Eliane Tremblay-Moreau 450 768-9937 etmoreau@sash.ag	Les offres d'emploi pourront être acheminés jusqu'à une semaine avant l'événement.
☐	8 août	Lavage d'équipements	Promoteur pour Entreprises Antaya Jasmin Fréchette 450 768-9928 jfrechette@sash.ag	La date de lavage sera déterminée selon votre horaire d'entrée fournie par le promoteur en juillet.
☐	8 août	Blocs de béton et balles de paille	Promoteur Jasmin Fréchette 450 768-9928 jfrechette@sash.ag	

DATES LIMITES ET FOURNISSEURS OFFICIELS

FAIT	DATES LIMITE	SERVICES	COORDONNÉES	NOTES
☐	8 août	Tonte de pelouse	Les entretiens AM Brière Maxime Brière 450 278-7389 lesentretiensambriere@gmail.com	
☐	8 août	Clés-en-main, accessoires et ameublement	Groupe ABP Elizabeth Dumont 514-232-8984 edumont@groupeabp.com	
☐	8 août	Réseau Internet privé	Promoteur pour Bell Jasmin Fréchette 450 768-9928 jfrechette@sash.ag	Inclus dans le Grand et le Petit chapiteau. L'accès Wi-Fi gratuit, ni le réseau cellulaire sur le site d'Expo-Champs ne sont garantis. Les exposants doivent commander de l'électricité pour profiter de ce service ailleurs que dans le Grand et le Petit chapiteau.
☐	8 août	Électricité	Électro Performance 450 447-4721 electro@electroperf.com	1 prise 15 amp/120 V incluse dans le Grand et le Petit chapiteau seulement
☐	15 août	Audiovisuel et sonorisation	Son-Arts Productions Jean-François Laroche 450 773-0280 jf@son-arts.com	
☐	15 août	Service de traiteur et de bar	Promoteur Lyne Pelletier lpelletier@sash.ag	Aucune commande acceptée après cette date.

DATES LIMITES ET FOURNISSEURS OFFICIELS

FAIT	DATES LIMITE	SERVICES	COORDONNÉES	NOTES
☐	15 août	Code de billetterie personnalisé	Promoteur Karine Vezina 450 768-9941 infosalon@sash.qg	
☐	15 août	Organisation d'événement (privé ou public)	Promoteur Lyne Pelletier 450 768-9936 lpelletier@goxpo.ca	SVP communiquer directement avec Mme Pelletier.
☐	15 août	Livraison de boîtes à lunch	Promoteur Lyne Pelletier 450 768-9936 lpelletier@sash.qg	Aucune commande acceptée après cette date.
☐	15 août	Voiturette de golf	Mobilicab Lyne Délisle 1-800 561-7610, poste 4 lyne.delsle@mobilicab.com	

Fournisseurs autorisés de chapiteaux*

Pour des dimensions particulières ou une commande après le 4 juillet 2025

Chapiteaux Maska

Laurence Beauregard
1 866-799-5599
info@chapiteauxmaska.com

Chapiteaux Fleury

Keven Fleury
450 846-1189
chapiteauxfleury@hotmail.com

Party Tente

Guy Laperle
450 278-3394
info@partytente.ca

* Seuls les fournisseurs autorisés d'Expo-Champs mentionnés dans le manuel des exposants seront admis sur le site. Ceux-ci se sont engagés à respecter les normes exigées par Expo-Champs.

DATES LIMITES ET FOURNISSEURS OFFICIELS

Certains fournisseurs de services supplémentaires peuvent aussi vous venir en aide :

Transporteur officiel

Ecko Logistique
Joannie Dion
450 250-0277 p. 713
j.dion@eckologistics.com

Achat et transport de billots de bois

Donald Côté
450 799-3967

Service de bar et service de traiteur disponible

Pour plus de détails, communiquez avec Lyne Pelletier au lpelletier@sash.ag.



SERVICES AUX EXPOSANTS

Billets d'admission

Achat de billets par les particuliers

- **Prévente en ligne seulement** (jusqu'au 25 août 2025)
 - 13 ans et + : 22,00\$ (tx et frais de service inclus)
 - 12 ans et - : Gratuit
- **Tarif régulier** (à partir du 26 août 2025)
 - 13 ans et + : 26,00\$ (tx et frais de service inclus)
 - 12 ans et - : Gratuit

Chaque billet est valide les 3 jours d'événement.

Nouvelle marche à suivre : Billets de courtoisie

Vous pourrez vous procurer la quantité de billets que vous désirez avec le code de réduction qui vous sera attribué. Ce code sera autant pour vos représentants que vos invités et devra être utilisé sur la billetterie en ligne (accessible au début du mois de juin).

Une fois le code activé, nous l'enverrons par courriel au contact signataire avec une marche à suivre. Nous vous invitons à le communiquer à vos clients et prospects.*

Au moment de la facturation, nous vous créditerons le nombre de billets qui étaient inclus avec la location de votre espace. Vous paierez les billets supplémentaires utilisés selon le palier de tarification en vigueur.*

Paliers de tarification

- 1 à 20 - 22,00 \$*/billet utilisé
- 21 à 50 - 18,00 \$*/billet utilisé
- 51 à 100 - 15,00 \$* / billet utilisé
- 101 à 500 - 13,50 \$* / billet utilisé
- 501 à 1000 - 11,50 \$* / billet utilisé

**Taxes et frais de service inclus. Les billets ne sont ni échangeables, ni remboursables.*



SERVICES AUX EXPOSANTS

Accueil des exposants

L'accueil des exposants est l'endroit pour obtenir une assistance rapide du promoteur ou d'un fournisseur officiel.

Lieu : Entrée principale des visiteurs (près du Grand chapiteau)

HEURES D'OUVERTURE DE L'ACCUEIL DES EXPOSANTS		
Entrée des exposants	Mercredi 20 août Jeudi 21 août Vendredi 22 août Lundi 25 août	8 h à 17 h
Durant l'événement	Mardi 26 août Mercredi 27 août Jeudi 28 août	7 h à 16 h

Manutention – Entrée et sortie des exposants

Entrée des exposants

Un horaire d'entrée des exposants sera élaboré par l'équipe d'Expo-Champs tenant compte d'une multitude d'enjeux. **Cet horaire personnalisé vous sera envoyé par courriel automatisé à la mi-juillet.**

Pour veiller à ce que le déroulement soit fluide et que le service de manutention soit sans faille, **veuillez respecter cet horaire et coordonner vos transports en fonction de celui-ci.**

Le promoteur offre gratuitement le service de manutention par chariot élévateur pour le déchargement et le chargement de la marchandise à l'entrée et à la sortie du site. Toutefois, la manutention supplémentaire à l'intérieur des terrains d'exposition est à la charge de l'exposant.

Dans le cas où le **responsable du kiosque ne serait pas présent** lors du déchargement de ses équipements, un minimum d'**une heure de manutention sera facturée** pour le repositionnement de ceux-ci sur son terrain.

Pour tout besoin en chariot élévateur à l'intérieur de votre kiosque, merci de compléter le **bon de commande manutention**, disponible sur le [portail des exposants](#) avant le 15 août, afin de bénéficier du tarif préférentiel de **125\$ l'heure**. Passé cette date, le tarif régulier sera appliqué, soit de **250\$/heure**, sans exception.

Les exposants situés sous le Grand et le Petit chapiteau seront appelés à entrer le lundi 25 août de 8 h à 17 h.

Le débarcadère pour décharger des équipements roulants sera accessible du mardi 19 août au dimanche 24 août.

*** Aucune entrée ne sera permise le mardi 26 août 2025 ***

SERVICES AUX EXPOSANTS

Sortie des exposants

Expo-Champs fermera ses portes aux visiteurs le jeudi 28 août à 16 h.

Par respect pour les visiteurs présents, il est strictement interdit de débiter le démontage avant la fermeture des portes aux visiteurs.

Horaire de démontage et sortie :

- Jeudi 28 août de 17 h à 20 h
- Vendredi 29 août de 7 h 30 à 11 h

Aucun service de chariot élévateur ni de gardien de sécurité ne sera disponible après midi le vendredi 29 août 2025. L'exposant qui laissera des équipements ou de la machinerie après 16 h sera entièrement responsable de la sécurité, de la surveillance et du déplacement de celui-ci, à l'entière exonération d'Expo-Champs.

Transporteur officiel

Vous cherchez de l'aide pour vos besoins en transport? Ecco Logistique est votre solution! Ils évoluent à titre de transporteur officiel pour Expo-Champs.

Depuis un peu plus de 15 ans, Ecco Logistique offre des solutions en transport, peu importe le type de marchandise, à travers le Canada et les États-Unis. Avec plus de 65 000 transports réalisés à ce jour, ils sont fiables, dédiés et prennent à cœur vos transports et vos équipements.

Ayez l'esprit tranquille et confiez vos mandats à Ecco Logistique!



SERVICES AUX EXPOSANTS

Restauration

Plusieurs options de restauration seront disponibles sur le site (voir le plan de site sur le [Portail des exposants](#)).

Le flux d'achalandage sur les aires de restauration culmine souvent de 12 h à 13 h 30. Afin de vous éviter un temps d'attente non souhaité, nous vous suggérons de profiter du service de livraison de boîtes à lunch directement à votre emplacement. Pour bénéficier de ce service, un bon de commande devra être complété (disponible bientôt sur le [Portail des exposants](#)).

Hébergement

Des blocs de chambres à des tarifs avantageux pour nos exposants chez nos partenaires hôteliers seront disponibles pour bénéficier du tarif préférentiel. Au téléphone, mentionnez le nom du groupe associé à chaque hôtel. Les quantités sont limitées.

Premier arrivé, premier servi!

Best Western Drummondville

*Réservation requise avant le 25 juillet 2025. Noter que la première nuitée sera chargée dans les 24 heures suivant la réservation. Les autres nuitées seront chargées à l'arrivée seulement.

915 rue Hains,
Drummondville (QC)
J2C 3A1

Lien de réservation : [cliquez ici](#)
Consulter la procédure de
réservation [ici](#).

POLITIQUE D'ANNULATION

30 jours (1 mois) et moins avant l'arrivée :
première nuit non remboursable
7 jours (1 semaine) et moins avant l'arrivée : séjour
non remboursable

Holiday Inn Saint-Hyacinthe

*Réservation requise avant le 25 juillet
2025.

1500 rue Daniel-Johnson Est,
Saint-Hyacinthe (QC)
J2S 8W5

Pour réserver, communiquez
avec l'hôtel au 450-251-
1111. N'oubliez pas de
mentionner le nom du groupe
pour bénéficier du tarif.

POLITIQUE D'ANNULATION

Les clients ont jusqu'à 24h avant la date
d'arrivée pour annuler sans frais leurs
réservations. Passé ce délai, des frais
d'annulation de la première nuitée seront
exigés.

SERVICES AUX EXPOSANTS

Sheraton Saint-Hyacinthe

*Réservation requise avant le 26 juillet 2025.

1315 Rue Daniel-Johnson O,
Saint-Hyacinthe (QC)
J2S 8S4

Pour réserver, composez le 450-250-5555 ou au 1-833-250-8555. N'oubliez pas de mentionner le nom du groupe **Expo-Champs 2025** pour bénéficier du tarif.

POLITIQUE D'ANNULATION

Toute réservation doit être garantie par une carte de crédit reconnue ou par votre organisation, sans quoi l'hôtel ne retient pas la chambre. Aucune annulation de chambre ne sera acceptée à moins de quarante-huit (48 heures) de la date d'arrivée.

Hôtel le Dauphin Saint-Hyacinthe

*Réservation requise avant le 25 juillet 2025.

1250 rue Daniel-Johnson O,
Saint-Hyacinthe (QC)
J2S 7K7

Pour réserver, communiquez avec l'hôtel au 450 774-4418 ou 1 888 465-4842, ou par courriel au hya@hoteldauphin.ca. N'oubliez pas de mentionner le nom du groupe pour bénéficier du tarif.

POLITIQUE D'ANNULATION

Les clients ont jusqu'à 24h avant la date d'arrivée pour annuler sans frais leurs réservations. Passé ce délai, des frais d'annulation de la première nuitée seront exigés.

Vous pouvez aussi consulter le site du Bureau d'information touristique de Saint-Hyacinthe via www.tourismesainthyacinthe.qc.ca pour d'autres options.



SERVICES AUX EXPOSANTS

Stationnement et navettes

Un stationnement gratuit est disponible directement sur le **site de l'événement**. Des navettes gratuites vous amèneront du stationnement alternatif au site de l'événement en continu. Un service de taxi en voiturette de golf privé est aussi disponible.

Des navettes qui se déplacent sur le site de l'événement vous permettent de faire un tour du site complet en quelques minutes selon un trajet prédéfini.

ADRESSES DU STATIONNEMENT ALTERNATIF

Stationnement Machinerie DM

1875 rang St-Édouard
St-Simon-de-Bagot, QC
J0H 1Y0



3

OUTILS DE VISIBILITÉ

Expo-Champs est une opportunité en or de faire valoir votre entreprise aux yeux des producteurs du Québec.

Ce sont des centaines d'exposants qui tenteront d'attirer le regard. Il vous faut donc être prêts pour vous démarquer.

Dans le but de vous aider dans votre quête de visibilité, nous vous proposons de vous accompagner dans votre stratégie de communication grâce à une vaste gamme d'outils promotionnels.

Nous avons réuni de nombreux trucs et astuces qui vous aideront à promouvoir votre participation et à générer un maximum de bénéfices!



VISIBILITÉ AUGMENTÉE

Démonstrations et essais libres

L'avantage de participer à un événement extérieur durant l'été, c'est qu'on peut voir les équipements en action. Utilisez cette opportunité pour faire essayer vos équipements à vos clients et prospects. C'est l'opportunité de vous démarquer de vos concurrents.

*Les démonstrations d'équipements sont autorisées uniquement sur les terrains désignés à cet effet (terrain de démonstration officiel et terrains d'exposants débutants par les lettres TD). Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer si vous avez besoin d'une mise en place de clôtures.

Nouveauté à présenter

Plus de 40% des visiteurs viennent principalement à Expo-Champs pour voir les nouveautés disponibles dans le monde agricole.

Bonifiez votre visibilité et captez l'attention des producteurs avec des outils promotionnels.

Le forfait *Nouveauté à présenter* inclus :

- 1 story pendant l'événement
- Publication d'un court texte au sujet de votre nouveauté dans le guide officiel de l'événement
- Identification de votre kiosque sur le plan de site
- Promotion groupée de votre nouveauté dans l'infolettre visiteurs

Conditions d'inscription :

- La nouveauté doit être un produit ou un service
- Le produit ou service proposé doit être sur le marché depuis maximum 12 mois
- Limite d'une nouveauté par exposant
- L'entreprise doit s'assurer d'avoir une photo de haute qualité pour illustrer sa nouveauté dans le guide officiel car seuls les textes avec photo reçus avant le 14 juillet 2025 seront publiés

Coût : 875\$ + tx

Après avoir manifesté votre intérêt dans le *Formulaire de location d'emplacement*, un représentant de **La Terre de chez nous** vous contactera pour vous indiquer les procédures et les normes graphiques à respecter.

Date limite pour s'inscrire : **4 Juillet 2025**

VISIBILITÉ AUGMENTÉE

Recruteurs

75% des visiteurs sont spécialisés dans le domaine agricole et plus de 400 étudiants de la relève agricole visitent Expo-Champs. Démarquez-vous comme un employeur de choix durant l'événement et utilisez notre notoriété pour trouver les talents que vous recherchez!

Vous bénéficierez de :

- Être identifié dans une publication groupée sponsorisée sur les réseaux sociaux en amont de l'événement
- Affichage de vos offres d'emploi sur le site web avec redirection vers la page web de votre choix
- Visibilité dans une infolettre visiteurs et exposants
- Identification de votre kiosque sur le plan de site

Coût : 100\$ + tx

Date limite pour s'inscrire : **1er août 2025**

Organiser un événement

Profitez d'Expo-Champs comme vitrine pour créer des connexions humaines à votre image grâce à un événement!

Qu'il s'agisse d'un 5 à 7, d'une conférence ou d'un souper d'affaires, notre équipe se fera un plaisir de vous accompagner dans l'organisation de votre événement.

Pour les détails, communiquez avec Lyne Pelletier (lpelletier@sash.ag).

Date limite pour s'inscrire : **15 août 2025**

Plan de visibilité – Partenaires

Vous souhaitez associer votre entreprise à un événement à forte notoriété? Notre équipe se fera un plaisir de mettre en valeur votre organisation par le biais de visibilité créatives à la hauteur de vos attentes. Une multitude de possibilités s'offrent à vous.

Certaines actions toutes simples peuvent avoir des répercussions importantes sur la préparation de votre équipe comme sur la quantité de potentiels clients directement à votre kiosque durant Expo-Champs.

Pour les détails, communiquez avec Michel Bienvenue (mbienvenue@sash.ag).



VISIBILITÉ AUGMENTÉE

À faire dès maintenant :

- ☐ Remplissez votre formulaire de location d'emplacement.
- ☐ Réservez votre hébergement et profitez du tarif préférentiel.
- ☐ Abonnez-vous à nos médias sociaux!

[Pour ne rien manquer!](#)

[Pour des images exclusives!](#)

[Pour les dernières nouvelles du monde agricole!](#)



- ☐ Surveillez votre boîte courriel!
Vous recevrez l'infolettre destinée exclusivement aux exposants.
- ☐ Complétez vos bons de commande (disponibles en mai)
- ☐ Visualisez le look que vous voulez donner à votre kiosque et déterminez la liste du matériel nécessaire!

En juillet :

- ☐ Après avoir reçu votre horaire d'entrée, planifiez vos transports et formez vos employés.
- ☐ Ajoutez le visuel d'Expo-Champs à la page d'accueil de votre site web.
- ☐ Invitez vos clients à Expo-Champs grâce au code de réduction de votre entreprise!

En août...

- ☐ Annoncez votre présence à l'événement sur les médias sociaux en nous identifiant.
- ☐ Assurez-vous que votre équipe est bien informée sur l'événement et rappelez à vos clients et prospects de venir vous rencontrer!



TOUTE L'ÉQUIPE VOUS SOUHAITE UNE BONNE 26^E ÉDITION!

